



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service Gestion Administrative

ARRETE

Portant modification de l'arrêté N° 22-3992 en date du 2 janvier 2023 fixant la composition des Commissions Administratives Paritaires compétentes à l'égard du personnel départemental

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code Général de la Fonction Publique ;
VU le décret n°89.229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics ;
VU la désignation réalisée en juillet 2021 par le Président du Conseil départemental des représentants de l'Administration devant siéger aux Commissions Administratives Paritaires,
CONSIDERANT le départ d'un membre suppléant dans la Commission Administrative Paritaire de Catégorie C et la proposition faite par l'organisation syndicale en vue de son remplacement.

ARRETE

ARTICLE 1 : Les Commissions Administratives Paritaires compétentes à l'égard du personnel départemental présidées par M. le Président du Conseil départemental sont composées comme suit :

CATEGORIE A :

A) Représentants de l'administration :

1/ Les Membres titulaires :

M. Bruno FAURE, Président du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Conseillère départementale déléguée,
Mme Isabelle LANTUEJOUL, Vice-présidente du Conseil départemental,
M. Jamal BELAÏDI, Conseiller départemental,

2/ Les Membres suppléants :

Mme Annie DELRIEU, Conseillère départementale,
Mme Marie-Hélène CHASTRE, Vice-présidente du Conseil départemental,
Mme Mireille LEYMONIE, Conseillère départementale,
M. Florian MORELLE, Conseiller départemental,

B) Représentants du personnel :

1/ Les Membres titulaires :

Mme Muriel AUDIFAX : assistant socio-éducatif
M. Jérôme FOCRET : technicien de laboratoire médical hors classe
Mme Nathalie BADAL : puéricultrice hors classe
Mme Nathalie DAUCHIER : assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

2/ Les Membres suppléants :

Mme Nicole BESSON : technicien de laboratoire médical hors classe
Mme Dorothee VISCART : attaché principal
Mme Julie LAMOUROUX : psychologue hors classe
Mme Marie-Line DIONNET GALTIER : attaché principal

CATEGORIE B :

A) Représentants de l'administration :

1/ Les Membres titulaires :

M. Bruno FAURE, Président du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Conseillère départementale déléguée,
Mme Isabelle LANTUEJOUL, Vice-présidente du Conseil départemental,
M. Jamal BELAÏDI, Conseiller départemental,

2/ Les Membres suppléants :

Mme Annie DELRIEU, Conseillère départementale,
Mme Marie-Hélène CHASTRE, Vice-présidente du Conseil départemental,
Mme Mireille LEYMONIE, Conseillère départementale,
M. Florian MORELLE, Conseiller départemental,

B) Représentants du personnel :

1/ Les Membres titulaires :

M Louis ESTEVES : technicien principal 2^{ème} classe
M. Philippe MEISSONNIER : technicien principal de 1^{ère} classe
Mme Stéphanie PAULET : technicien principal de 1^{ère} classe
M. Jean-Yves CHISSAC : technicien principal de 1^{ère} classe

2/ Les Membres suppléants :

M. Mathieu DUBREUIL : rédacteur principal de 1^{ère} classe
Mme Céline BONHOMMET : rédacteur principal de 1^{ère} classe
Mme Monique VIDALENC : rédacteur principal de 2^{ème} classe
M. Fabrice BOUSCATIER : technicien principal de 1^{ère} classe

CATEGORIE C :

A) Représentants de l'administration :

1/ Les Membres titulaires :

M. Bruno FAURE, Président du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Conseillère départementale déléguée,
Mme Isabelle LANTUEJOUL, Vice-présidente du Conseil départemental,
M. Jamal BELAÏDI, Conseiller départemental,
M. Gilles COMBELLE, Vice-président du Conseil départemental,
Mme Valérie CABECAS, Vice-présidente du Conseil départemental,

2/ Les Membres suppléants :

Mme Valérie SEMETEYS, Conseillère départementale,
Mme Sophie BENEZIT, Conseillère départementale,
Mme Marie-Hélène CHASTRE, Vice-présidente du Conseil départemental,
Mme Mireille LEYMONIE, Conseillère départementale,
Mme Dominique BEAUDREY, Conseillère départementale,
Mme Annie DELRIEU, Conseillère départementale,

B) Représentants du personnel :

1/ Les Membres titulaires :

M. Jean-Paul BONDIA : agent de maîtrise
Mme Christelle CHAUVET : adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
M. David TALAMANDIER : agent de maîtrise principal
Mme Lydie BROUSSE : adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement
M. Philippe GUBERT : agent de maîtrise principal
M. François ROUQUET : adjoint technique territorial

2/ Les Membres suppléants :

M. Jean REGIS : adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe
Mme Caroline BRIEDA : adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
M. Freddy FRAYSSE : adjoint technique principal de 1^{ère} classe
M. André SERRE : adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement
M. Christian HUGON : agent de maîtrise principal
M. Dominique ROQUES : adjoint technique territorial

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aurillac, le

/ 7 FEV. 2025

Le Président du Conseil départemental,



Bruno FAURE

